UNIVERSITÉ DE FRANCE.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

ESSAI

SUR LA

RÉFORMATION DE WICLEF.

THÈSE

PRÉSENTÉE

à la Faculté de Théologie protestante de Strasbourg,

ET SOUTENUE PUBLIQUEMENT

le 17 mai 1865, à 4 heures du soir,

POUR OBTENIR LE GRADE DE BACHELIER EN THÉOLOGIE,

PAR

HENRY LEGOUIS,

DE NOINTOT (SEINE-INFÉRIEURE).

STRASBOURG,

TYPOGRAPHIE DE G. SILBERMANN, PLACE SAINT-THOMAS, 3.

1865.

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552714_0013

A MON PÈRE ET A MA MÈRE.

A MA FAMILLE.

A MES AMIS.

H. LEGOUIS.

FACULTÉ DE THÉOLOGIE PROTESTANTE DE STRASBOURG.

M. BRUCH ✻, Doyen de la Faculté.

MM. BRUCH ✻,
RICHARD,
REUSS ✻,
SCHMIDT,
COLANI,
LICHTENBERGER,
} Professeurs de la Faculté.

M. SCHMIDT, Président de la soutenance.

MM. SCHMIDT,
BRUCH ✻,
RICHARD,
} Examinateurs.

La Faculté n'entend ni approuver ni désapprouver les opinions particulières au candidat.

ESSAI

SUR

LA RÉFORMATION DE WICLEF.

Avant-propos.

Le grand mouvement religieux qui remua si profondément l'Occident au seizième siècle et affranchit définitivement l'Angleterre du joug de Rome, sous le règne de Henri VIII, avait été précédé, dans ce pays en particulier, de faits importants qui expliquent, en grande partie du moins, les succès immenses et durables que la Réformation y obtint. Nous voudrions aujourd'hui détacher un des anneaux de cette chaîne d'événements, de cette série de tentatives de réformes, qui va s'étendant des premiers jours du christianisme jusqu'à nous, et étudier une de ces époques où le véritable esprit chrétien, dont l'immortel principe de vie n'a jamais cessé d'agir, bien que parfois il ait paru assoupi, s'est réveillé plein d'une force nouvelle et d'une vigoureuse ardeur.

Toutefois nous ne prétendons pas, en entreprenant ce travail, nous constituer l'historien de cette époque, si digne qu'elle soit d'être étudiée avec le plus grand soin; nous ne saurions mener à bonne fin une pareille tâche, qui exigerait les recherches approfondies et la plume exercée d'un historien déjà mûr. Nous n'avons

pas voulu non plus nous faire le biographe minutieux de l'homme qui remplit en quelque sorte ce siècle; car ici nous n'aurions pu que reproduire, en les copiant, les données contenues dans d'autres biographies. Bien plutôt, nous avons cherché à retracer à grands traits, et de la manière la plus simple et la plus indépendante possible, l'œuvre du grand réformateur anglais du quatorzième siècle, sans nous astreindre à relater ce qui ne nous a pas paru indispensable à l'intelligence de la matière.

Quant au plan que nous avons suivi, nous l'avons presque tout entier tiré de l'ordre chronologique; et cependant en n'adoptant pas d'autre plan que celui-là dans le récit d'une œuvre, dictée en grande partie par les circonstances, et qui ne saurait être trop systématisée sans être dénaturée, nous pouvons diviser notre travail en deux parties: l'une traitant plus particulièrement de la phase polémique et politique, l'autre de la phase plutôt religieuse et théologique, car Wiclef a ainsi progressé, c'est la marche qu'il a suivie.

Nécessairement un tel sujet ainsi traité doit, par son caractère même de généralité, contenir de nombreuses lacunes. Nous ne sommes pas sans en avoir senti plusieurs que notre inexpérience nous a empêché de combler; mais nous nous sommes moins défié de l'indulgence de nos juges que de notre aptitude à parfaire ce travail inaugural, et c'est pourquoi nous le soumettons tel quel à leur bienveillante critique.

Introduction.

En lisant ou en étudiant la vie des grands hommes, deux chefs de recherches se posent : d'abord quelle influence ils ont reçue de leur temps, des circonstances au milieu desquelles ils ont vécu, et puis quelle influence ils ont exercée, quelle impulsion ils ont donnée par leur propre génie et par leur travail, et encore ce travail a été provoqué par l'état général des choses tel qu'ils l'ont trouvé lors de leur apparition sur la scène du monde. Aussi ne croyons-nous pas sortir du cadre proprement dit de notre étude en faisant connaître en quelques mots la situation de l'Église anglaise à l'époque dont nous nous occupons.

Si le quatorzième siècle est l'un des moments les plus importants au point de vue de la liberté religieuse et de la liberté politique en Angleterre, s'il est un de ceux où l'aurore de la Réformation brilla de son plus vif éclat, si le mouvement qui s'y produisit a été comme le prélude de l'affranchissement définitif de Rome opéré au seizième siècle, il tient aussi dans le passé à des tentatives de réforme antérieures, à des aspirations chrétiennes précédentes. Pas plus qu'aucun autre grand fait historique il n'est isolé, ou sans causes préparatoires, et s'il s'est produit en Angleterre à une époque où le pontife romain dominait encore sur le reste de l'Europe, c'est que ce pays avait longtemps conservé, plus pures qu'ailleurs, quelques-unes des doctrines chrétiennes qui font la force des nations, et que longtemps aussi l'opposition primitive s'était maintenue de l'esprit breton contre le système de Rome. A travers

les différentes phases qu'avait traversées l'Église, soit sous les princes anglo-saxons, soit sous Guillaume-le-Conquérant et ses successeurs, alors même qu'elle semblait le plus être rangée sous le joug de la papauté, un levain de protestations était demeuré et un travail intérieur s'était continué.

Mais au temps de Wiclef, les différentes causes éloignées, favorables au christianisme, avaient cessé d'agir. Les protestations de l'esprit national devinrent de plus en plus rares, à mesure que le souvenir de la conquête s'effaça; et la présence même des portions de l'Écriture sainte, traduites en langue vulgaire, soit par Alfred-le-Grand, soit par Bède-le-Vénérable, était à la longue devenue inutile par suite de l'ignorance générale. Aussi la superstition devenait-elle de jour en jour plus grossière et l'immoralité plus profonde. Encore si au milieu de cet abaissement moral le clergé s'était appliqué à relever les âmes et à faire revivre en elles les sentiments de la vraie piété; mais les prêtres participaient à la dépravation commune; ils ne pouvaient offrir au peuple que ce qu'ils avaient eux-mêmes. Les plus flagrants abus étaient sanctionnés dans et par l'Église, des fables habilement imaginées étaient propagées à la place des réalités les plus sérieuses et les plus salutaires, et partout où une étincelle de vérité venait à briller, on faisait tous ses efforts pour l'éteindre. Ce triste état moral était encore aggravé par les menées scandaleuses des ordres mendiants.

Fondés au commencement du treizième siècle par Dominique et François d'Assise, ces ordres acquirent bientôt, grâce à la sanction du pape, une immense renommée. Le spectacle de leur humilité, leur renonce-

ment, firent partout la plus grande impression, et leur éloquence passionnée gagnait les cœurs des multitudes. L'Italie devint bientôt trop étroite pour eux et ils se répandirent sur le monde. L'histoire ecclésiastique n'offre peut-être rien de pareil à la rapidité avec laquelle les ordres mendiants se propagèrent en Europe, ou à l'impression merveilleuse qu'ils produisirent pendant les premières années de leur existence. Mais si rien n'est comparable à leur prompt accroissement en nombre et en influence, rien ne l'est non plus à la rapidité de leur déclin et de leur corruption. La règle absolue et fondamentale touchant la possession de toute propriété fut bientôt violée; grâce à l'idolâtrie du peuple pour les frères, des richesses immenses furent versées dans leurs trésors, et ils recevaient toutes les donations, jusqu'à des biens-fonds, pour les administrer comme des intendants et les appliquer à de pieux usages, selon la volonté et l'intention des donateurs. Outre la richesse, une autre fatale influence à laquelle furent exposés les ordres mendiants, fut celle de l'immense pouvoir spirituel et ecclésiastique qui tomba entre leurs mains. Les pontifes romains reconnurent bientôt en eux leurs plus puissants auxiliaires et se hâtèrent de leur conférer des priviléges de toutes sortes. Ils furent affranchis de la juridiction épiscopale et de tout contrôle du clergé paroissial. La permission leur fut donnée de remplir toutes les fonctions sacerdotales, d'entendre les confessions, d'administrer l'absolution, d'offrir le sacrifice de la messe où quand et comme ils voudraient. Avec de si grands pouvoirs, leur ambition devint plus grande encore, et leur conduite fut bientôt assez scandaleuse pour provoquer les censures de quel-

ques-uns des docteurs les plus pieux et les plus illustres. Choqués par les vices de ces moines, quelques nobles esprits soupiraient ardemment après une réformation de l'Église et un nouvel état de choses; mais de nombreuses difficultés obstruaient la voie et rendaient l'œuvre formidable. C'était quelque chose de trop grand pour être tenté par les timides ou les incrédules, cela exigeait la foi et le courage d'un martyr. Eh bien, il y avait encore des gens qui étaient prêts à ne pas trembler devant les souffrances ni la mort pour une telle entreprise, et, entre autres, au-dessus de tous et au premier rang se trouvait un homme d'une vaste intelligence pour comprendre tout à la fois les maux de l'époque et le remède à ces maux, d'un grand courage pour entreprendre résolument la lutte, d'une puissante énergie pour la poursuivre, d'un talent remarquable pour la soutenir, d'une foi profonde pour la mener à bout. Cet homme fut Wiclef, qui se leva comme l'étoile du matin de la Réformation, et dont les doctrines firent une si profonde impression sur l'esprit populaire.

I.

Il est maintenant généralement admis que c'est au petit village de Wicliffe, situé à deux lieues environ de Richmond, dans le comté d'York, qu'appartient l'honneur d'être le lieu de naissance du réformateur, et le nom de Wiclef, sous lequel nous le connaissons, lui vient non de ses parents, mais de l'endroit où il naquit. Quant à la date, tous s'accordent à assigner l'année 1324. Où et de qui il reçut les premiers rudiments de son éducation, quelles furent les premières dispositions et les tendances primitives de son esprit, jusqu'où ses facultés intellectuelles et morales furent développées d'abord, ou quels indices il donna de sa supériorité future, tout cela doit être passé sous silence. Nous savons seulement qu'en 1341, à l'âge de dix-sept ans, il fut jugé capable d'entrer comme étudiant régulier (*scholar*) au collége de la reine à Oxford, et que bientôt après, ne trouvant pas sans doute dans cette institution de fondation récente, les avantages et les ressources qui étaient nécessaires à un esprit aussi ardent que le sien dans la recherche de la science et

dans la poursuite de ses études, il alla au collége de Merton, illustré par les noms les plus fameux dans les lettres et la théologie, et, entre autres, par les leçons du savant et pieux Bradwardin. Là, il poursuivit ses études avec une application invariable. D'après le témoignage de ses ennemis eux-mêmes, il surpassait tous ses condisciples dans la philosophie et la science scolastique, avec laquelle il combinait l'étude du droit canon et du droit civil, dont il fit plus tard un si grand usage. Sans doute qu'en persistant dans cette voie il aurait acquis une place distinguée parmi les savants docteurs de son siècle, et qu'il aurait réalisé les espérances qu'avaient pu faire naître ces travaux de sa jeunesse; mais des événements se produisirent, qui tournèrent d'un autre côté son activité et ses efforts.

Entre autres priviléges, les moines mendiants avaient reçu des papes celui d'instruire la jeunesse, et ils cherchèrent à l'exercer dans les sphères les plus hautes de l'enseignement scolastique; souvent même ils y réussirent grâce aux hommes distingués qu'ils attiraient dans leurs rangs et auxquels ils confiaient les chaires de professeurs. Cependant les autorités universitaires s'alarmèrent; elles craignirent que les intérêts de la science n'eussent à souffrir entre les mains de gens qui voulaient les subordonner entièrement à des vues ecclésiastiques. La première collision eut lieu à Paris vers la fin du treizième siècle, et les frères encouragés par leurs succès, voulurent, au siècle suivant, répéter leurs manœuvres à Oxford; mais ici ils rencontrèrent une opposition plus vive, et surtout plus durable.

Déjà quelque temps avant Wiclef, des protestations s'étaient élevées contre ces menées des moines, ten-

dant à monopoliser l'instruction de la jeunesse. Le célèbre Grosse-Tête, évêque de Lincoln, qui d'abord les avait accueillis favorablement parce qu'il espérait sans doute que par eux l'ignorance du clergé qu'il déplorait de toute son âme disparaîtrait, et qu'ils lui paraissaient répondre à un besoin du temps, où les évêques seuls étaient capables de prêcher, les avait repoussés quand il eut compris que, loin de tirer le peuple de la superstition, ils l'y maintenaient, que leur mobile était l'ambition et leur but la domination. Aux jours mêmes de notre réformateur, Fitz-Ralph, archevêque d'Armagh, chancelier de l'Université en 1333, s'éleva ouvertement contre les désordres suscités par les moines, qui, contrairement aux décrets de l'Université et dans le but d'accaparer pour eux et les leurs les charges les plus importantes, conféraient le titre de docteur et professeur en théologie à des hommes qui n'avaient pas reçu une éducation universitaire complète; un autre chef de récrimination était, qu'abusant de la jeunesse de plusieurs étudiants, les moines leur avaient fait prononcer des vœux à un âge où ils n'étaient pas aptes à prendre une décision sur d'aussi graves matières. Ces attaques déplurent aux mendiants, et leur auteur fut cité à comparaître devant Innocent VI, pour exposer ses griefs et légitimer ses reproches. Mais avant d'avoir obtenu satisfaction du pape, Fitz-Ralph, déjà fort vieux, mourut à Avignon en 1360.

Cette querelle universitaire fut pour Wiclef le commencement de sa lutte contre les moines. L'année même de la mort du chancelier Fitz-Ralph, nous le trouvons à la tête des défenseurs de l'université. Instruit par les échecs de ceux qui l'avaient précédé dans cette voie, il

ne s'attendit pas à un pontife étranger. Le chancelier d'Oxford, le primat d'Irlande, n'avait rien retiré de son projet très-restreint de réforme; l'obscur Wiclef ne voit là qu'un motif de faire un exposé moins ménagé des abus des moines, et un appel plus vigoureux au sens commun de toutes les classes du peuple. Indigné de voir ces hommes se conformer si strictement, du moins en apparence, à leurs règles, tandis qu'ils négligeaient scandaleusement les préceptes de l'Évangile, Wiclef fit bientôt sortir la discussion de la lutte universitaire dont il fait d'ailleurs à peine mention dans ses ouvrages. Ses accusations prirent un cours plus large et plus grave. Il recourut à l'Écriture pour prouver que ses adversaires disaient faux quand ils prétendaient par leur pauvreté reproduire la vie de Jésus-Christ et des apôtres; il censura leur oisiveté comme étant en flagrant désaccord avec les préceptes de l'Évangile, dont le fondateur avait recommandé à tous une vie non contemplative, mais active et efficace, et avec la conduite des premiers disciples du maître, qui savaient travailler et ne mendiaient pas. Exposer aux yeux du public d'Angleterre ce qu'il regardait comme les faux principes, les hautaines et creuses prétentions, les pratiques iniques et corruptrices des mendiants devint pour un temps le but principal de sa vie, et à cet effet il publia un grand nombre de traités, ou comme on dirait aujourd'hui de brochures dont plusieurs sont parvenues jusqu'à nous. Une affaire dans laquelle il se trouva victime des moines ne contribua pas sans doute à les revêtir à ses yeux d'un caractère de justice et à le réconcilier avec eux.

En 1365, Wiclef accepta la charge de recteur

(*Warden*) de Canterbury-Hall laissée vacante par l'expulsion d'un moine turbulent qui la remplissait d'abord. Mais à la mort de Simon Islep, fondateur de cette école, le moine Woodhall fut réintégré dans ses fonctions et Wiclef chassé par le nouvel archevêque. Nous n'avons pas besoin d'entrer dans les détails de cette dispute, qui dura assez longtemps. Il nous suffit de dire que Wiclef, fort de sa conscience et assuré qu'il avait été élevé au rectorat conformément aux règlements de l'institution et à la volonté du fondateur, en appela au souverain pontife. Cette démarche de sa part peut prouver qu'alors encore Wiclef reconnaissait l'autorité et la juridiction suprême de l'évêque de Rome pour les choses ecclésiastiques. Mais il n'en faut pas conclure en aucun cas, comme l'ont fait quelques auteurs, qu'à cause de l'échec qu'il éprouva dans cette circonstance, Wiclef en colère contre le pape s'opposa depuis lors à son autorité et s'emporta contre la hiérarchie. N'avait-il pas auparavant résisté à ses plus ardents défenseurs dans la personne des mendiants ? Et puis s'il en était ainsi, et si Wiclef avait été capable de soumettre son esprit à une petite politique de calcul, il se serait sans doute abstenu, au moins pour un temps, d'attaquer une classe d'hommes connus comme les agents les plus puissants du pouvoir papal. Cependant c'est tandis que cette cause était encore pendante que son zèle comme ennemi de la corruption dans la tête et dans les membres du clergé devint si éclatant qu'il attira l'attention des plus hautes autorités du royaume.

Ce fut à propos de la discussion entre la cour de Rome et la couronne d'Angleterre au sujet du tribut annuel que Jean-sans-Terre s'était engagé à payer à In-

nocent III et à ses successeurs, en même temps qu'il se reconnaissait leur vassal par la soumission la plus abjecte. En 1365, Urbain V réclama les mille marcs constituant cet impôt et tout l'arriéré pour les trente-trois dernières années. A défaut de paiement, le monarque était averti qu'il serait cité devant le souverain pontife. C'était mal prendre son temps. Le peuple était depuis assez longtemps déjà accablé d'impôts pour subvenir aux frais de la guerre avec la France, et le pape était d'autant plus détesté qu'il résidait alors à Avignon et passait en Angleterre pour l'allié du prince français. Il ne fallait pas s'attendre non plus à ce qu'un esprit hardi comme Édouard III se résignât volontiers à être l'esclave ou le très-humble sujet et vassal de l'Église et de la cour de Rome. Le vainqueur de Crécy devait repousser cette prétention avec toute la fierté d'un conquérant. Sa conduite fut celle que devait tenir le prince d'un peuple fort et d'un puissant empire. Non-seulement il refusa le tribut; mais l'année suivante il fit appel à son Parlement pour résoudre une question dans laquelle l'honneur du pays était si profondément et si immédiatement engagé. Heureusement pour l'indépendance future de la nation, les deux chambres furent unanimes pour déclarer que ni Jean ni aucun autre prince n'avait le pouvoir de placer le royaume d'Angleterre dans une telle sujétion sans l'assentiment du Parlement, que non-seulement cet assentiment n'avait jamais été obtenu, mais encore que le roi Jean, en agissant ainsi, avait violé le serment prêté à son couronnement. La noblesse et le peuple se déclarèrent ainsi prêts à soutenir la cause du monarque contre les prétentions du pontife.

Une pareille résolution n'était point faite pour être agréable aux partisans de la hiérarchie. Ç'aurait été miracle que quelqu'un d'eux ne revendiquât pas les droits du pape. Aussi un moine plus enthousiaste que les autres se chargea de ce soin et entreprit de prouver que la réclamation était fondée. Il croyait si bien à la valeur des arguments par lesquels il établissait sa thèse qu'il provoqua, en le nommant, Wiclef à lui répondre. Peut-être aussi trouvait-il que c'était faire preuve de zèle que d'attirer l'attention des autorités ecclésiastiques sur un homme qui lui était odieux ainsi qu'à tous ses pareils. Wiclef accepta le défi, jaloux de revendiquer les droits de sa patrie contre l'avarice et la soif de domination du pape. Il établit ouvertement que le souverain est le chef suprême de l'État dans les affaires civiles et que par conséquent il avait le droit de refuser le tribut : que si cette doctrine n'était pas d'accord avec certains canons ecclésiastiques, elle l'était avec les données du droit naturel, les maximes de la loi civile et les enseignements de la Parole de Dieu.

Dans cet écrit, sorte de pamphlet intitulé : *Determinatio quædam magistri Johanni Wyclyff de dominio contra unum monachum*, Wiclef proteste de son respect de fils obéissant pour l'Église et il insère ses opinions dans les discours des seigneurs qu'il est censé rapporter ; soit qu'il ait voulu se mettre à l'abri en paraissant prendre le rôle de simple rédacteur, soit plutôt qu'il ait adopté cette forme de composition comme plus incisive, car il faut y voir en tout cas les idées propres du réformateur, à moins de supposer aux membres du Parlement du quatorzième siècle une manière de voir sur ces matières vraiment trop avancée malgré

leur protestation. C'est sans doute en récompense de ce hardi plaidoyer que Wiclef reçut en 1368 un bénéfice ecclésiastique dans le diocèse de Lincoln et le titre de chapelain du roi.

Une fois dans cette voie, Wiclef en poursuivant le cours de cette idée que l'hommage civil doit être refusé au pape fut convaincu de l'abus qui résultait du pouvoir ecclésiastique en général s'immisçant dans les affaires de l'État. Cela d'ailleurs était conforme au but qu'il se proposa toute sa vie de réformer l'Église en la ramenant à son état primitif de pureté et de simplicité. Il déplorait de voir des hommes qui se disaient les successeurs et les imitateurs de Celui qui avait déclaré que son royaume n'est pas de ce monde, se préoccuper sans cesse d'intérêts mondains et négliger par suite de soucis terrestres le soin des âmes qui leur étaient confiées. Il était navré du spectacle de ces prélats et abbés qui, au lieu de donner l'exemple de l'humilité, recherchaient la richesse pour satisfaire à leur luxe, et « dépensaient avec des comtes et des barons des milliers de marcs et de livres se rendant ainsi indignes d'être les dépositaires de l'Évangile de Christ. » Aussi serait-on peut-être en droit de supposer que c'est à son instigation et sous son influence que le Parlement présenta au roi en 1371 une pétition ayant pour but d'exclure les membres du clergé des fonctions hautes et basses qu'ils exerçaient dans l'État. Toutefois ce serait sans doute aller trop loin que de faire revenir à Wiclef seul l'honneur de toutes les mesures réformatrices et anticléricales qui furent prises alors. Il dut sans doute beaucoup aux tendances libérales qui se manifestaient chez plusieurs esprits éminents, et il faut plutôt ad-

mettre entre lui et l'élite de ses contemporains comme une pénétration mutuelle et réciproque qui fit accomplir à ce siècle des choses mémorables dont plus d'un peut revendiquer sa part de gloire. Quoi qu'il en soit, Wiclef a soutenu cette thèse, et certes il mérite l'admiration pour avoir, à une époque où depuis le chancelier du royaume jusqu'au chambellan du palais il y avait une série d'ecclésiastiques de tout rang, émis et défendu des idées aussi justes et saines en même temps que nouvelles et hardies.

Après la décision de 1366, en face d'une attitude si ferme et d'une opposition si formidable de la part du Parlement et de la nation tout entière, l'évêque de Rome avait dû renoncer à ses prétentions temporelles ; mais il voulut maintenir ses prétentions ecclésiastiques sur l'Angleterre et faire annuler les mesures qu'on avait prises auparavant contre ses empiètements en cette matière. Sous les règnes d'Édouard I^er^ et d'Édouard II, les papes étaient parvenus à se réserver la vacance de certains bénéfices et s'étaient empressés d'en percevoir les revenus par l'entremise de *proviseurs* nommés arbitrairement par eux et contrairement aux droits du roi, des chapitres et des patrons laïques. Quelques années avant le conflit d'Édouard III avec Urbain, le Parlement s'était plaint au roi des griefs que ces créatures du siége papal causaient à l'Angleterre et à l'Église ; et comme les papes continuaient à nommer aux charges vacantes des hommes souvent indignes et haïs du peuple, deux édits furent à la fois promulgués pour prévenir de nouveaux abus. Le premier appelé *Statut des proviseurs*, qui parut en 1350, déclarait nulle et non avenue la collation de toute dignité ou de tout

bénéfice qui serait faite contrairement à la volonté du roi et des patrons légaux. Le second, daté de 1353 et nommé *Statut de præmunire*, interdisait l'introduction de toute bulle ou mandat du pape préjudiciable aux droits de la couronne et aux intérêts de l'Angleterre, et plus loin il déclarait que quiconque porterait devant un tribunal étranger une cause relevant de la juridiction royale serait puni par l'emprisonnement et la confiscation des biens. Mais ces édits étaient trop énergiques pour être rigoureusement mis à exécution. Les papes prirent occasion de cela et continuèrent à agir comme par le passé, si bien qu'en 1374, après un premier essai infructueux à Avignon, le roi, sur la requête expresse du Parlement, nomma une commission pour porter plainte au pape contre ses proviseurs dont la conduite devenait plus intolérable de jour en jour. Le nom de Wiclef, docteur en théologie depuis 1372, figurait le second sur la liste des délégués choisis à cet effet. L'entrevue eut lieu à Bruges; les négociations traînèrent en longueur et l'ambassade n'aboutit à rien en définitive, sinon qu'on obtint du pape quelques concessions, qui restèrent à l'état de promesses. On ne sait trop quelle fut l'attitude de Wiclef dans cette circonstance; mais on peut s'en faire une idée par ce qu'il avait dit et fait avant. N'était-ce pas lui qui avait en quelque sorte provoqué l'affaire; et ne serait-ce pas lui faire injure que de supposer qu'il recula après s'être avancé si loin? Sa conduite fut sans doute celle que le roi, qui l'avait choisi pour cette négociation, attendait de lui, car à son retour Édouard III le nomma recteur de l'église de Lutterworth dans le diocèse de Lincoln. En tout cas, ce voyage lui fut utile: son séjour à Bruges

lui fournit l'occasion de se lier par un commerce intime avec l'illustre Jean de Gand, duc de Lancastre, qui sut le comprendre et qui plus tard le protégea. Ses rapports directs avec les agents de la papauté le persuadèrent davantage encore que ce pouvoir avait plus grand souci de conserver son autorité que de bien diriger l'Église de Christ. Il revint en Angleterre plus outré que jamais, et plus que jamais aussi résolu à poursuivre l'œuvre à laquelle il croyait que Dieu l'avait appelé. Papes et prélats devinrent maintenant l'objet de ses plus sévères censures, et retiré dans son rectorat de Lutterworth, il fortifia sa foi et son courage, et bientôt il se sentit assez fort pour remplir jusqu'au bout sa tâche et pour affronter toute espèce de conflit.

L'heure du conflit arriva. Tout d'abord le réformateur n'avait pas été beaucoup contrarié par le clergé anglais; c'étaient seulement les moines qui, vexés par lui, avaient cherché à le rendre suspect, mais sans que le haut clergé prit l'alarme. Quand il alla plus loin, les prélats s'émurent. En 1377, Courteney, évêque de Londres, appela Wiclef à venir se justifier de doctrines erronées et hérétiques qui lui étaient imputées. Il se présenta dans l'église de Saint-Paul accompagné de Jean de Gand et de lord Percy, maréchal d'Angleterre; mais une altercation s'étant élevée entre ces hauts personnages et l'évêque, l'entrevue fut si brusque qu'on se sépara sans que Wiclef eût rien dit ou qu'on eût parlé de lui.

L'évêque et les prélats résolurent de se venger, et pour cela ils en appelèrent à un pouvoir auquel le duc de Lancastre ne pouvait rien. Le pape Grégoire XI re-

quis par eux envoya en Angleterre quatre bulles pour qu'on prît des mesures contre la propagation des nouvelles doctrines. Les prélats devaient enfermer l'hérétique, l'université arrêter son enseignement, et remettre Wiclef aux évêques s'il se trouvait à Oxford; le roi, d'après une lettre spéciale qui lui fut adressée de Rome à la même occasion, devait prêter son concours à ces poursuites, et les appuyer de son autorité. Cependant l'opinion publique demeurait hostile aux prétentions du pape. Le peuple était irrité par la guerre avec la France, infructueuse malgré quelques victoires, et le trésor était épuisé. Alors au nom du roi[1] et du Parlement on demanda à Wiclef, qui jouissait d'une grande réputation, surtout dans la chambre basse où le duc de Lancastre siégeait avec éclat et autorité, si l'Angleterre pouvait, pour les besoins de l'État et pour sa défense, garder son trésor sans le donner à des nations étrangères, quand même le pape le réclamerait sous peine de censure et au nom de l'obéissance qu'on lui devait. La réponse fut: que le devoir de la conservation est aussi sacré et obligatoire pour les sociétés que pour chaque individu qui en est membre; donc le royaume a le droit, pour se défendre, de conserver son trésor; de plus, le don fait au pape est un don gratuit, et les dons gratuits doivent se faire de riches à pauvres; le siége apostolique est riche, l'Angleterre est pauvre;

[1] Richard II, petit-fils et successeur d'Edouard III, qui était mort au mois de juin 1377. Ce prince se montra toujours l'adversaire décidé de Wiclef et de ses partisans, et l'on pourrait dès lors s'étonner d'une telle démarche faite en son nom. Mais cela s'explique facilement si l'on remarque que le nouveau roi était jeune encore, et que les membres de la première assemblée tenue sous son règne étaient les mêmes qui siégeaient au *bon Parlement* d'Édouard III.

et plus loin enfin, le réformateur déclare qu'aucune domination ni seigneurie séculière n'a été donnée aux apôtres et par conséquent au pape; s'il veut être souverain temporel, qu'il renonce à l'apostolat; s'il veut être apôtre, qu'il renonce à sa puissance temporelle! Quelle réponse pour cette époque, et comme on doit l'admirer encore aujourd'hui, lorsque cinq cents ans plus tard on voit tant d'hommes, et pas des esprits vulgaires, qui sont loin d'en dire autant! C'est ainsi que Wiclef poursuivait intrépidement sa route sans s'inquiéter de l'orage qui s'avançait en grondant vers lui. Les prélats furieux n'osaient cependant pas trop brusquer; mais Courteney enjoignit au chancelier de l'université d'Oxford de faire comparaître Wiclef, et au commencement de l'année 1378, celui-ci dut se présenter devant ses juges assemblés près de Londres dans la chapelle archiépiscopale du palais de Lambeth.

Les chefs d'accusation étaient tout trouvés puisque la lettre du pape avait, comme appendice, dix-neuf thèses de Wiclef qu'on avait signalées à l'évêque de Rome et que celui-ci condamnait. Les mesures semblaient bien prises pour que l'accusé ne pût échapper, car il ne fallait pas s'attendre à une rétractation de sa part. Mais cette fois encore les projets de ses adversaires furent déjoués. Le peuple qui s'était montré hostile au réformateur lors de sa comparution à Saint-Paul, lui fit cortége à Lambeth; et puis, à peine l'instruction de l'affaire était-elle entamée, qu'on vit apparaître sir Lewis Clifford qui, au nom de la reine-mère, veuve du Prince-Noir, ordonna que les débats fussent clos. Les prélats, intimidés déjà par la présence du peuple n'osèrent pas braver cette défense, et Wiclef

put encore se soustraire à la condamnation dont ils voulaient le frapper.

Les dix-neuf articles incriminés, en admettant qu'ils ne soient pas une reproduction exacte de l'enseignement de Wiclef, donnent cependant ses idées les plus avancées; et si bientôt après il adressa au Parlement une sorte de justification, ce ne fut pas pour les désavouer, mais uniquement pour repousser cette accusation du pape que les doctrines signalées « menaçaient de détruire tout ordre politique. » Ces thèses sont sans doute des lambeaux de phrases recueillis soit dans ses écrits, soit dans ses discours; présentées sous cette forme de propositions isolées, elles ont à première vue quelque chose d'extrême et de paradoxal; mais elles n'en cadrent pas moins avec l'ensemble des opinions du réformateur. Aussi bien, sans les reproduire, nous tenons, puisque nous les avons sous les yeux, à les résumer en quelques mots. Les six premières repoussent les prétentions de l'Église qui voulait que ses possessions fussent inviolables et inaliénables, et n'admettent même pas que les domaines de l'évêque lui appartiennent au même titre que les biens des seigneurs au baron et à ses héritiers. Ce sont des biens nationaux, car ils proviennent des aumônes faites aux prêtres pour de bonnes œuvres. Si le clergé ne les emploie pas au but vrai, le pouvoir civil peut l'en dépouiller. Mais il y avait à cela un obstacle, les anathèmes; et alors viennent les opinions de Wiclef sur le pouvoir spirituel du clergé: C'est une impiété de prétendre avoir le droit de lier ou de délier. Le pape ne peut, par l'excommunication, qualifier ou rendre incapable un homme; cette mesure n'est valable que lorsqu'elle se conforme à la loi de

Christ. Enfin la dernière thèse avance que le pape lui-même peut être repris et accusé par ses inférieurs et même par des laïques.

Quelques-unes de ces propositions ne vont à rien moins qu'à saper la base du système ecclésiastique reçu : ainsi le droit que le réformateur reconnaît à la couronne et aux seigneurs temporels de confisquer les biens et les revenus de l'Église et d'en régler l'application est une doctrine contre laquelle les synodes, les conciles et la cour papale ont protesté de tout temps et protestent encore; ainsi encore, sa manière d'envisager le pouvoir spirituel du clergé retire complétement l'homme des mains de l'homme et dépouille le prêtre du prestige dont il aime tant à s'entourer; enfin ses vues sur l'excommunication vont jusqu'à impliquer des opinions théologiques en désaccord avec l'orthodoxie catholique; car déclarer cette coutume absurde et de nulle valeur parce qu'elle était faite souvent par caprice et pour des motifs personnels, c'est dire que les suites pour l'éternité n'existent pas.

Toutefois, si Wiclef avait disparu de la scène du monde à cette époque de sa vie, il aurait encore été rangé parmi ces hommes qui s'élevèrent avant la Réformation pour déplorer l'orgueil, l'ignorance et la corruption de l'Église, qui, doués d'un sens religieux et moral supérieur, cherchèrent à s'opposer à l'ambition toujours croissante de la papauté, condamnèrent ses agressions contre l'État, et auraient voulu, en diminuant ses richesses et sa puissance, la confiner dans son pouvoir spirituel, et même assigner des limites à ce pouvoir. Il aurait été placé à côté d'Arnauld de Brescia et de Savonarole; il n'aurait pas été mis sur la

même ligne qu'un Jean Huss, ou même qu'un Luther. Peu s'en fallut du reste. De retour à Oxford, quelque temps après ces scènes de violence, il tomba malade en 1379. En apprenant cette nouvelle, ses adversaires espérèrent profiter de son état de faiblesse et de langueur pour obtenir de lui la rétractation des invectives dont il n'avait cessé de les poursuivre, et un jour il vit entrer dans sa chambre quatre régents des ordres monastiques accompagnés de quatre sénateurs de la ville. Après quelques condoléances, les moines l'invitèrent solennellement à déclarer à cette heure suprême, qu'il se repentait des attaques qu'il avait dirigées contre eux, à pleurer son égarement, et à désavouer tout ce qu'il avait dit ou écrit de blessant à leur adresse. Le malade les écouta quelques instants en silence, puis il pria ceux qui l'entouraient de le soulever un peu sur sa couche, et rassemblant ses forces prêtes à s'éteindre, il dit d'une voix ferme à ces hommes qui venaient encore le harceler à l'heure où ils pensaient que la mort allait le frapper : « Je ne mourrai pas, mais je vivrai, et je ne cesserai de flétrir l'iniquité des moines. » — Il vécut et fit mieux.

II.

Un grand événement s'était passé tout récemment en Europe. Après la mort de Grégoire XI (1378), éclata le schisme d'Occident. Les Romains obtinrent, par menaces, l'élection d'un pape italien, Urbain VI, archevêque de Bari, ancien moine sévère, qui blâmait sans ménagement le faste des cardinaux. Ceux-ci, qui déjà n'aimaient pas le nouveau pape à cause de sa nationa-

lité, résolurent de s'affranchir de l'autorité d'un homme dont le caractère rude leur était à charge. Aussi déclarèrent-ils bientôt que l'élection d'Urbain n'était pas légale, parce qu'elle avait été faite par force, et réunis à Fondi, ils nommèrent le cardinal Robert de Genève (Clément VII), qui alla à Avignon. Ce fait, en lui-même, fut favorable à Wiclef. Urbain avait bien autre chose à faire qu'à renouveler contre le réformateur anglais la bulle de Grégoire XI, annulée en quelque sorte par la mort de ce pape. Outre cela l'effet moral fut déplorable pour l'autorité papale. A la vue de deux papes se querellant, s'excommuniant réciproquement, le peuple, et non sans raison, se prit à douter de leur sainteté et de leur infaillibilité. Wiclef, plus que tout autre, fut douloureusement affecté de ce scandale, et il poussa d'autant plus les princes et les rois à réformer l'Église. Mais bientôt, sans doute, il comprit que le mal était trop grand pour qu'on pût y porter remède par des protestations isolées, ou même par des mesures extérieures, si énergiques qu'elles fussent, et s'il semble depuis lors sortir de l'arène de la discussion et laisser pour un moment en repos ses adversaires, qui pour lui étaient les adversaires de l'Église, c'est qu'il travaillait à leur porter, à tous, un coup terrible et décisif en achevant la tâche qu'il s'était proposée de mettre le peuple en possession de la Parole de Dieu.

On a contesté à Wiclef d'avoir eu beaucoup d'initiative dans cette entreprise de traduire la Bible en langue vulgaire, en disant que peu de temps avant lui, ou encore de son temps, d'autres hommes avaient accompli la même tâche. Nous ne voulons pas entrer dans cette discussion, dont les résultats les plus certains nous

semblent du reste démontrer que c'est bien à notre réformateur qu'on doit rapporter l'honneur d'avoir accompli ce travail; en tout cas il n'en reste pas moins incontesté, et c'est là le plus important à notre avis, que Wiclef a le premier mis au jour une traduction de la Bible entière en anglais, dans le but nettement avoué d'opérer par là la régénération de l'Église. Bien des années déjà avant de se poser en adversaire de la papauté, il avait, jeune encore, senti quel fruit peut être retiré de la connaissance des Écritures, et pendant ses heures de loisir il s'appliquait à les méditer et à en comprendre le sens, si bien que ses camarades au collége de Merton l'avaient surnommé le *docteur évangélique* (Gospel Doctor). Lorsque son esprit s'ouvrit à une claire et entière conviction du caractère antiscripturaire du système papal et de son culte, il fut saisi d'un ardent désir de découvrir, aux yeux de ses compatriotes, la source où cette conviction avait été puisée, la base sur laquelle elle était fondée. Plus tard, à mesure qu'il avait une idée plus nette de régénérer l'Église, lorsque ses amis dans le clergé et les laïques conséquents l'avaient pour la plupart abandonné, il comprit qu'il n'avait plus qu'un appui, la conviction éclairée du grand corps du peuple. Cet appui il fallait le créer, et les Écritures lues et comprises par le peuple devaient le créer. Aussi ne saurait-on trop l'admirer pour avoir, en raison de ces motifs, fait circuler librement, parmi toutes les classes, une traduction de la Bible entière en prose anglaise, sans notes ni commentaires; car, en faisant cela, il a fourni à tous l'arme nécessaire pour combattre et repousser la superstition, il a forgé en quelque sorte l'instrument qui de lui-

même, par sa propre force intrinsèque, a rompu les entraves qui enchaînaient tant d'esprits captifs. Peut-être même ne serait-ce pas aller trop loin que de voir dans ce simple fait une des causes qui a le plus contribué à faire de l'Angleterre, sous le rapport civil, social et religieux, une nation d'hommes libres.

Ce qui nous intéresse aussi à un haut point, c'est de savoir comment Wiclef soutint et défendit ce qu'il avait fait lorsque le clergé cria à l'hérésie, comme il était dans son rôle de le faire, car tout ce que Rome a appelé *hérésie* a commencé par là ; et ici nous croyons utile et intéressant de rapporter quelques-uns des principaux arguments du réformateur : « Puisque, dit-il, il y a un Évangile de Christ et que Christ a ordonné qu'il fût prêché au peuple pour que tous le connussent et vécussent conformément à ses préceptes, pourquoi ne nous est-il pas permis d'écrire cet Évangile en anglais aussi bien que d'autres opuscules qui l'expliquent pour l'édification des chrétiens et le bien des âmes ? — Si l'on ne doit pas l'écrire, par la même raison, il ne faudrait pas le prêcher. — Si quelqu'un est habile dans un art utile au genre humain et qu'il ne veuille pas l'enseigner à d'autres qui sont capables de le comprendre, il est cause de leur ignorance. Il en faut dire autant de la version de l'Évangile, en langue vulgaire, pour l'usage et l'enseignement du peuple. Qui est ennemi de Christ, qui doit être maudit par Dieu, si ce n'est celui qui s'oppose à une telle traduction ? — Le clergé devrait se réjouir si la loi divine était connue, et il devrait s'efforcer par tous les moyens de faire connaître la vérité au peuple qui lui est confié. — Mais les prêtres avares et profanes objectent que les laïques

pourraient bien vite se tromper, et que pour ce motif ils ne doivent pas discuter sur la foi chrétienne. Quelle cruauté de priver tout un pays d'aliments, sous prétexte que quelques insensés peuvent en abuser pour la gourmandise, tandis que d'autres en usent avec sobriété! D'ailleurs un prêtre orgueilleux et mondain peut tout aussi bien se tromper à l'égard de l'Écriture sainte écrite en latin, qu'un simple laïque à l'égard de l'Évangile écrit en anglais. — Les prélats ont sans doute intérêt à cacher les passages de l'Écriture qui ont trait à l'humilité et à la pauvreté. — Et puis ils s'écrient que l'Écriture sainte, lue tout entière en anglais, amène la discorde dans le christianisme, et provoque les sujets à lever les armes contre les princes, et que par conséquent il ne faut pas permettre cette lecture. Hélas! comment calomnier plus impudemment l'autorité de Dieu et sa sainte loi qui enseigne la douceur, le support et l'amour? »

En même temps qu'il s'appliquait ainsi à mettre la Parole de Dieu entre les mains du peuple, Wiclef d'accord avec lui-même, puisqu'il pensait que l'Écriture contient toute la vérité religieuse, adressait à son troupeau de Lutterworth de salutaires exhortations et lui exposait les doctrines du pur Évangile, à la défense desquelles il avait consacré sa vie. Convaincu que la prédication était, après la lecture et la méditation personnelle de la Bible, le moyen le plus efficace pour faire progresser la pensée des hommes et les retirer du culte extérieur et cérémoniel, afin de les amener à un culte spirituel et intérieur, Wiclef se livra tout entier à la pratique d'un devoir qu'il regardait comme si essentiel. Malgré les efforts qu'on a faits, sans doute pour

les détruire, un grand nombre de ses sermons — ou plutôt méditations, paraphrases (*postils*) — sont parvenus jusqu'à nous. Ce sont des explications simples et familières de l'Écriture, où, tout en attaquant les vices de son temps et en continuant à signaler la corruption de l'Église et les abus de la hiérarchie, il accentue surtout les grandes vérités du christianisme. Il n'y a point d'effets oratoires; point de grands mouvements d'éloquence; ce sont des appels puissants à la raison, à la conscience et au cœur, qui nous disent assez combien il tenait à faire comprendre aux hommes que c'était dans une ferme confiance en la miséricorde de Dieu et dans l'accomplissement du devoir plutôt que dans les sacrements et les pratiques de l'Église que consistait leur vrai, leur éternel salut. « La plus grande charge qu'un homme puisse exercer sur la terre, dit-il lui-même, est de prêcher la Parole de Dieu. Christ s'est surtout appliqué à prêcher; ainsi firent les apôtres et c'est pour cela que Dieu les aima; aussi est-ce le service le plus agréable que les prêtres puissent rendre à Dieu. Lorsque le Seigneur remonta au ciel, il recommanda à ses disciples d'annoncer l'Évangile à toutes les nations, et dans son dernier entretien avec Pierre, il lui enjoignit par trois fois, puisqu'il l'aimait, de paître ses brebis. »

Plein de cette idée, il aurait voulu aller de lieu en lieu prêcher l'Évangile de Christ, mais comme il ne pouvait suffire à cette tâche, il eut la pensée d'organiser comme une vaste évangélisation itinérante pour porter la bonne nouvelle jusque dans les hameaux les plus reculés. A son appel, et animé de son esprit, un corps dévoué formé d'ecclésiastiques pieux se leva pour

réaliser l'idée personnifiée dans le ministère du Sauveur. Conformément aux instructions de leur maître, les « pauvres prêtres, » comme Wiclef aimait à les appeler, se répandirent sur l'Angleterre. Leur action fut immense, car tout pouvoir réel est proportionné aux principes moraux. La conscience d'être dans le droit fait du plus faible en apparence un héros, et lorsqu'on agit de concert avec l'Esprit de Dieu et qu'on se repose sur lui, il n'y a rien qu'on ne soit prêt à entreprendre et à poursuivre. C'était ce sentiment qui rendait si forts les pauvres prêtres. Leur unique objet était la régénération de l'Église et le salut des âmes; ils n'étaient poussés par aucun mobile personnel ou intéressé; leur cause était sacrée.

Aussi, malgré les machinations du clergé, les embûches des moines et les calomnies[1], ils allaient toujours en avant soutenus par les exhortations de Wiclef auprès duquel ils venaient, de temps en temps, retremper leur courage et se fortifier par la vue de son exemple.

Par ce moyen, les nouvelles doctrines firent tant de progrès, que le clergé prit de nouveau l'alarme, et résolut d'en arrêter la propagation. D'ailleurs, il y avait contre leur auteur un nouveau grief, cette fois d'hérésie bien accentuée. Il ne s'agissait plus seulement d'opinions sur l'Église regardées comme erronées, ou

[1] On a reproché à Wiclef d'avoir été cause, surtout par l'influence de ses émissaires (les pauvres prêtres) de la révolte qui éclata en 1381 parmi les paysans opprimés par les nobles et accablés d'impôts. Mais outre que cette assertion ne s'appuie sur aucun fait certain, elle nous paraît absolument inadmissible et outrageante à l'égard d'un homme aimant sa patrie comme Wiclef, et imbu des principes de la religion qui recommande la modération, le support et l'amour mutuel.

de maximes avancées sur les attributions du pouvoir civil dans les affaires ecclésiastiques, ni même de tendances plus ou moins hostiles à l'autorité du Saint-Siége, à l'infaillibité de l'évêque de Rome, et aux prétentions de la hiérarchie. Si l'on peut croire que l'occasion de la poursuite contre le réformateur fut la diffusion des idées nouvelles par lui et par ses partisans, le sujet avoué de l'accusation était de réprimer une hérésie proprement dite, et d'obtenir la rétractation de thèses dogmatiques fausses au point de vue de l'orthodoxie romaine, déjà condamnées par des conciles antérieurs et censurées chez tous ceux qui les avaient émises auparavant. En méditant sur les écritures, Wiclef était arrivé à reconnaître beaucoup d'erreurs dans le système dogmatique reçu, et à se former des opinions souvent contraires à celles de l'Église dominante. Cependant, en général, il ne pénétra pas très-avant dans les profondeurs de la doctrine chrétienne pour en former un système complet de dogmatique, mais il s'attacha surtout au côté pratique et moral. Il est cependant un dogme ecclésiastique qu'il examina plus à fond, sans doute parce qu'il se trouvait le plus en rapport avec la hiérarchie présomptueuse de Rome, ce fut la transsubstantiation. La doctrine qui devait mener à l'acceptation définitive de ce dogme, avait trouvé en Angleterre, dès le neuvième siècle, un adversaire dans Scott Érigène, et depuis lors l'Église anglo-saxonne ne l'avait pas admise. Au onzième siècle, à un nouvel effort pour l'établir répondit une nouvelle protestation de Bérenger de Tours, qui attaqua, comme absurde et blasphématoire, l'opinion d'après laquelle, en vertu des paroles sacramentelles prononcées par le prêtre, le pain et le vin de l'autel

sont transsubstanciés, c'est-à-dire changés quant à leur substance en corps et en sang de Christ, non figurativement mais corporellement existants. Cependant cette opinion finit par prévaloir; le peuple, sans trop regarder si cette opinion ainsi formulée, était contraire au sens commun, mais frappé du mystère, du miracle, ne protesta pas, et lorsque Lanfranc de Pavie fut nommé archevêque de Cantorbery elle fut admise en Angleterre grâce à ses efforts. Wiclef reprit la discussion sur le sacrement de l'Eucharistie; il déclara que Bérenger seul avait eu raison et que ce dogme était une hérésie imaginée par l'orgueil des prêtres pour accroître leur influence. D'après lui l'hostie consacrée que nous voyons sur l'autel n'est point Christ ni quelque partie de lui-même mais son signe efficace. Cependant on peut dire que le corps et le sang de Christ sont réellement dans le sacrement de l'Eucharistie, en ce sens que celui qui prend ces symboles avec une foi sincère ne pense plus au pain et au vin, mais voit par l'œil de la foi Christ lui-même dans l'hostie consacrée. Quant aux arguments frivoles par lesquels l'Église veut prouver la possibilité de l'accident sans substance, la transsubstantiation, l'identification etc., ils n'ont aucun fondement ni dans le sens commun ni dans l'Écriture.

A l'ouïe de ces assertions, les ennemis de Wiclef comprirent vite que ce n'était pas seulement la discussion d'une notion spéculative que le réformateur avait en vue, mais qu'il y avait là de sa part une nouvelle attaque pour combattre leur influence et émanciper les consciences. Aussi tentèrent-ils un nouvel effort pour étouffer cette voix importune, et le chancelier de l'université rendit à leur requête un décret par lequel,

sans toutefois nommer Wiclef, il interdisait de reproduire ou de développer ses opinions sur le sacrement de l'Eucharistie, parce qu'elles tendaient à mettre en péril la foi catholique, à amoindrir la dévotion du peuple, et que de plus elles pouvaient compromettre l'université. Pour comble de maux, l'adversaire décidé de l'hérésie, l'ardent défenseur de la hiérarchie, l'évêque Courteney venait d'être nommé archevêque. A peine eut-il reçu le pallium qu'il convoqua un conclave dont il obtint facilement une sentence de condamnation contre les idées nouvelles, et un mandement sévère qui prescrivait à tous les membres du clergé de signaler les récalcitrants et de s'opposer à leur enseignement. Bientôt après il parvint à faire rendre au roi Richard II trois brefs qui autorisaient les poursuites contre les hérétiques, et quelques-uns des amis de Wiclef furent cités en jugement. Lui-même ne comparut pas alors et cependant il ne demeurait pas inactif par crainte; ces nouvelles mesures de rigueur, loin de l'intimider ou de le porter à se taire, ne faisaient qu'accroître son zèle, et bientôt il présenta aux chambres réunies (19 novembre 1382) un «*appel au roi et au Parlement*» pour faire approuver ses opinions politiques et ecclésiastiques, et sa doctrine touchant le sacrement de l'Eucharistie.

C'était chose insolite que d'en appeler à un pareil arbitrage pour des questions de cette nature. Mais outre que Wiclef avait pu être porté à agir ainsi par la démarche de Courteney, qui avait invoqué l'appui du bras séculier, c'était logique de sa part, et il ne faisait qu'introduire dans la pratique les théories qu'il avait auparavant émises sur les attributions du pouvoir civil.

Puisqu'il pensait que les biens et les personnes des ecclésiastiques n'étaient pas en dehors de la juridiction commune, il était tout naturel qu'il s'adressât aux magistrats séculiers pour mettre sous leur protection la vie, les biens, la liberté de penser et d'agir de tous les sujets quels qu'ils fussent. Le Parlement de son côté, au lieu de voir dans cette démarche une hardiesse monstrueuse et une impiété comme en jugeaient sans doute beaucoup d'évêques, l'envisagea plutôt d'une façon favorable. Les membres de la Chambre des communes déclarèrent qu'ils ne voulaient pas plus que leurs devanciers se soumettre à l'autorité des évêques et demandèrent même l'abrogation des décrets du roi. Mais Courteney sut l'emporter par son habilité; l'édit royal, s'il ne reçut pas une application plus immédiate et plus complète, ne fut cependant pas retiré, et Wiclef dut comparaître devant un concile ecclésiastique tenu à Oxford à la fin de l'année 1382 ou au commencement de l'année suivante. Cette assemblée était composée de primats d'Angleterre et de plusieurs mendiants, et présidée par Courteney, deux choses déjà qui semblaient faire prévoir une issue fâcheuse pour l'accusé; de plus le défenseur le plus puissant de Wiclef, celui qui l'avait protégé si efficacement lors de sa première comparution à Londres, le duc de Lancastre, sans avoir, que nous sachions, failli à l'amitié, ne semblait pas disposé à le suivre sur le terrain de cette controverse dogmatique et lui conseillait même de ne pas pousser plus loin ces discussions théologiques. Aussi laissa-t-on de côté toutes les autres questions pour ne s'occuper presque exclusivement que des nouvelles opinions du réformateur sur le sacrement de l'Eucharistie,

afin d'en obtenir la rétractation. Mais lui demeura ferme, et malgré qu'il fût ainsi seul affaibli par le travail, par les épreuves et par la maladie, son assurance et sa dignité furent telles que pas un de ses adversaires n'osa se saisir de lui comme ils l'avaient résolu d'abord, et même ils ne l'anathématisèrent pas, craignant sans doute de déplaire au peuple, à certains personnages haut placés, et aussi à quelques docteurs influents, parmi lesquels Wiclef comptait plusieurs adhérents secrets ou avoués. Ils se contentèrent donc, puisqu'ils ne pouvaient aller plus loin sans heurter bien des sympathies, de décréter et d'obtenir son expulsion à perpétuité d'Oxford.

Wiclef alors se retira à Lutterworth. Bientôt après une lettre d'Urbain VI, le cita à Rome; mais il s'excusa de ne pouvoir s'y rendre, ses forces ne lui permettant pas d'entreprendre un pareil voyage. Le pape, qui, d'ailleurs ne manquait point d'embarras et de préoccupations plus graves, se contenta de l'excuse, et Wiclef employa son temps et ses forces dernières à continuer son œuvre sans relâche, éclairant les esprits par ses écrits[1], réveillant les consciences par ses exhorta-

[1] Nous n'avons pas fait entrer dans notre travail une analyse ou même une appréciation des principaux ouvrages de Wiclef, et peut-être pourrait-on faire la remarque que nous avons évité en quelque sorte d'en appeler directement à ses écrits. La raison en est que nous n'avons pas pu consulter de nouveau à loisir un recueil intitulé : *Tracts and Treatises of John de Wicliffe D. D. with selections and translations from his Manuscripts and latin works edited for the awicliffe society with an introductory memoir by the rev. Robert Waughan D. D. Londres 1845;* et les quelques extraits que nous en avons conservés, ne nous suffisaient pas pour une étude de ce genre. Nous nous bornerons donc à rappeler que Wiclef a écrit dans cette période de sa vie, outre de nombreux traités de morale et de polémique, l'ouvrage connu sous le nom de *Trialogus*, et imprimé à part sous le titre suivant : *Joannis*

tions pratiques et s'efforçant toujours plus de convertir et de régénérer les âmes et l'Église, lorsque la mort le surprit au milieu de ses travaux. Le 29 décembre 1384, au moment où il officiait dans la chapelle de Lutterworth au milieu de son troupeau recueilli, il tomba devant l'autel frappé d'une attaque de paralysie, et deux jours après, il expira.

Il serait peut-être difficile de nommer un autre homme qui, dans son époque, fut aussi grand et fit autant que Wiclef et dont on sache si peu de chose. Son enfance est perdue dans l'obscurité, ses parents ignorés; pas une anecdote sur sa jeunesse, pas de détails sur la plus grande partie de son séjour à Oxford, et pendant les dernières années qu'il passa à Lutterworth, sa vie intime est aussi obscure que celle du premier paysan venu de l'endroit. Il ne nous apparaît pas comme un corps vivant, mais plutôt comme un esprit qui passe sur l'histoire. Sans doute nous aimerions à

Wiclefi Dialogorum libri quatuor quorum Primus divinitatem et ideas tractat; Secundus universarum rerum creationem complectitur; Tertius de virtutibus vitiisque ipsis contrariis copiosissime loquitur; Quartus Romanæ ecclesiæ sacramenta, ejus pestiferam dotationem, antichristi regnum, fratrum fraudulentam originem atque eorum hypocrysim, variaque nostro ævo scitu dignissima graphice perstringit. Francfort et Leipzig 1753. Encore n'analyserons-nous pas ce traité, parce que d'abord le titre que nous venons de transcrire en indique suffisamment la division, et que de plus, la plupart des idées qui y sont contenues, ont été mentionnées dans l'exposé sommaire que nous avons fait de l'œuvre du réformateur. Quant au mot de *Trialogus*, il est de Wiclef, et se rapporte à la forme de composition adoptée par l'auteur, qui introduit trois personnages discutant des divers sujets qu'il aborde : 1° *Alithia*, qui parle comme un théologien sérieux et convaincu; 2° *Pseudis*, théologien subtil et de mauvaise foi, qui fait des objections; 3° *Phronesis*, théologien habile et mur, qui juge, décide et prononce.

connaître plus intimement cet homme éminent dont l'œuvre nous remplit d'admiration; toutefois ce que nous savons de lui nous suffit pour nous le faire regarder comme un des plus beaux caractères dont peut s'honorer l'Église chrétienne. Doué d'un sens moral et religieux supérieur, il ressentit de bonne heure une impression de tristesse à la vue de l'irréligion de la plupart de ses contemporains et de leur immoralité croissante. Aussitôt qu'il eut compris le mal, il éprouva le besoin d'y remédier, et depuis la première heure où son esprit s'ouvrit à une claire conscience de sa mission, il ne cessa de déployer, pour accomplir sa tâche, une volonté des plus puissantes et une fermeté des plus énergiques, grandissant avec les obstacles et laissant de côté toute considération personnelle pour ne consulter que l'intérêt de la cause qu'il voulait défendre parce qu'il la croyait sacrée.

Si maintenant, dans la poursuite de son œuvre, il s'attaqua tout d'abord et violemment au clergé, ce n'est pas tant qu'il fut agressif ou provocateur; mais il lui semblait que les prêtres surtout pouvaient le plus contribuer au salut de l'Église et de la société à cause de leur ascendant et de leur influence sur le peuple. Les reproches, parfois sanglants il est vrai, qu'il adresse aux moines ne portent nulle part l'empreinte de la calomnie, du dépit ou du ressentiment, et jamais il ne signala personnellement aucun de ses adversaires à l'animadversion de ceux qu'il voulait prendre pour juges; il fut violent mais pas amer. Encore cette violence était-elle le caractère du temps plutôt que de l'homme. Peut-être pourrait-on trouver que dans ses attaques contre la hiérarchie il dépeint l'Église à plai-

sir avec des couleurs sombres; mais ce soupçon doit s'évanouir si l'on songe que c'était l'époque du grand schisme d'Occident, et devant un pareil spectacle l'indignation seule était possible pour une conscience droite et d'une piété éclairée. Il est naturel qu'en présence d'un tel scandale Wiclef ait rejeté toute autorité humaine et repoussé les décrets de l'Église lorsqu'ils n'étaient pas conformes à l'Écriture, seule norme souveraine selon lui. Et ici encore nous ne saurions voir dans cette démarche de sa part l'indice d'un amour excessif d'indépendance, ou le désir de se débarrasser d'une contrainte qui lui était particulièrement à charge. Il revendiqua pour tous les mêmes droits, et s'il se plaignit du joug que l'Église de Rome faisait peser sur les consciences, il n'attendit pas qu'il fût sous le coup de la loi pour parler de liberté, comme tant d'autres. Le premier, il dit à l'oreille de l'Europe, il y a cinq cents ans, le grand principe de la tolérance religieuse!

Quant aux résultats de l'œuvre de Wiclef, il y en eut peu d'immédiats. Il ne vit point s'opérer la réformation de l'Église, qu'il appelait de tous ses vœux et à laquelle il avait consacré tous ses efforts; cette œuvre sembla même disparaître presque entièrement avec son auteur. La faute en fut peut-être un peu à lui d'avoir pensé que l'antique Église romaine pouvait se purifier de ses erreurs et de ses vices pour redevenir l'Église apostolique des premiers temps, tandis qu'il était nécessaire, comme l'a prouvé le seizième siècle, de rompre avec elle et d'édifier dessus ou à côté un nouvel édifice. Mais la raison suprême est que les esprits n'étaient pas alors suffisamment préparés, et l'Église de Rome trop forte et trop puissante pour que la hié-

rarchie n'eût pas encore facilement raison de l'hérétique et ne parvînt à extirper la secte qu'il avait fondée. Cependant ses efforts ne furent pas vains, et si cette brillante et souriante journée fut encore suivie par des jours sombres, l'Angleterre n'en est pas moins fondée à revendiquer, dans une certaine mesure, l'honneur d'avoir rejeté le joug de la papauté plus de cent ans avant Luther, et c'est là son titre de gloire le plus fameux. Les victoires de Crécy et de Poitiers, qui signalèrent la dernière moitié du quatorzième siècle, furent après tout de nul effet; mais il y en eut deux autres moins connues, moins illustres, dont les fruits demeurent : les mille marcs refusés à Urbain et le refus de se soumettre aux prétentions du pape pour les bénéfices, et ces victoires sont dues à Wiclef.

Ainsi, bien qu'il ne soit pas permis de constater tout d'abord des résultats très-importants à l'œuvre du réformateur anglais, ils n'en furent pas moins immenses; et malgré que la lumière apparue alors fût bientôt obscurcie, celui qui en provoqua l'éclat mérite certainement une place à part parmi les précurseurs de la grande réformation, parce que le premier il tint tête au système papal à son apogée, et au nom de la raison et de l'Écriture, le déclara contraire à la raison et à l'Écriture, trompant et dégradant l'esprit humain, et le premier il remit en vigueur la simple doctrine du Rédempteur et la simple constitution de l'Église. Par lui la semence avait été déposée, qui, germant sous le regard de Dieu, devait au temps favorable produire une abondante moisson. Quand même, dans ce siècle reculé où il vivait, Wiclef n'aurait tenté que la moitié de ce qu'il a tenté, quand il n'aurait accompli que la moi-

tié de ce qu'il a accompli, l'œil serait encore fixé sur lui comme sur le premier pionnier de cette grande armée conduite par Luther, qui, seul bien loin en avant de tous les autres, seul au plus épais de l'ennemi, a le premier poussé le cri de guerre de la Réformation et commencé la bataille. Mais quand, un siècle et demi avant que les rangs se grossissent autour dn grand chef allemand, on voit ce soldat anglais solitaire livrer le combat comme il le livra, prenant toutes les positions qui furent prises depuis, se servant de toutes les machines de guerre dont on se servit plus tard, donnant l'assaut à toutes les forteresses qui furent assaillies dans la suite; abandonné, mais jamais abattu, frappant à la fin ses coups les plus forts jusqu'à ce qu'il tombât mais plein de l'assurance qu'il laissait la victoire à ceux qui le suivaient : le philosophe éprouve une satisfaction austère à retrouver la trace profonde du progrès dans les siècles obscurs du moyen âge, le chrétien se réjouit de voir un tel flot de vie divine couler dans le monde, l'homme est frappé d'admiration pour les travaux du réformateur et la grandeur de son génie.

Vu par le président de la soutenance,
Strasbourg, le 29 avril 1865.
A. SCHMIDT.

Permis d'imprimer,
Strasbourg, le 1er mai 1865.
Pour le Recteur en congé :
L'inspecteur délégué, DUVAL-JOUVE.

THÈSES.

I.

Bien que la prescience divine ne se concilie pas, dans notre esprit, avec la liberté de la volonté humaine, nous éprouvons le besoin de ne pas exclure l'une au profit de l'autre.

II.

L'Écriture renferme la révélation parfaite.

III.

La théorie de la théopneustie plénière, loin de venir en aide à l'apologétique, ne peut au contraire que lui susciter des embarras nombreux et insurmontables.

IV.

L'Écriture admet comme un fait le péché originel.

V.

La valeur de l'argumentation de Paul (Galates IV, 21-31) doit être jugée d'après la méthode d'interprétation allégorique qui avait cours chez les Juifs à cette époque.

VI.

L'improvisation ne convient qu'aux prédicateurs déjà mûrs et expérimentés.